

- **Le CCAS accueille des permanences dans ses locaux :**
ACTIOM, CAF, CEDER, Collectif Drôme Handicap, REMAID
(voir le dépliant « Permanences socio-administratives sur Saint Paul Trois Châteaux »)
- **Le CCAS propose des actions « Prévention Santé »**
(voir le dépliant « Actions Prévention Santé »)

CONTACTS

✉ CCAS
Pôle Social – 33 avenue du Général de Gaulle
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

☎ 04.75.04.49.00

@ ccas@mairie-sp3c.fr

🌐 <http://www.ville-saintpaultroischateaux.fr/>

Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-17h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-17h
Vendredi : 9h-16h



CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

Le CCAS est un établissement public communal qui propose aux habitants de Saint Paul Trois Châteaux :

ACCUEIL
INFORMATION
ORIENTATION

POINT CONSEIL
BUDGET

ATELIERS
COLLECTIFS

ACCOMPAGNEMENT
SOCIO-
ADMINISTRATIF

PRESTATIONS
LÉGALES ET
FACULTATIVES

PRÉVENTION

Pôle social - 33 avenue du Général De Gaulle
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

☎ 04.75.04.49.00

PRESTATIONS POUR LES JEUNES

(sous condition de ressources)

Bourse Logement Étudiant :

un complément financier pour les frais liés au logement d'un étudiant en enseignement supérieur

Aide aux loisirs sans hébergement :

un soutien financier sur le coût à la journée de l'accueil de loisirs sans hébergement

Aide aux vacances avec hébergement :

un soutien financier sur le coût des séjours en vacances collectives ou en famille

Séjours scolaires pédagogiques avec nuitées :

un soutien financier sur le montant restant à charge pour un séjour scolaire organisé par un lycée ou le collège de Saint Paul Trois Châteaux

Abonnement Transport Scolaire :

un appui financier pour les frais de transports scolaires

PRESTATIONS POUR LES SÉNIORS

proposées par le CCAS et la Maison des Aînés.

(Voir les dépliants « Info Séniors »)

PRESTATIONS TOUT PUBLIC

(sous condition de ressources)

Activité Sport Culture : un soutien financier sur le coût de l'inscription à une activité à l'année sur la commune

Secours liés à la vie quotidienne ou Avance Remboursable à Taux zéro :

un soutien financier ponctuel pour les ménages en difficulté financière pour faire face aux charges de la vie quotidienne (sous réserve d'un diagnostic budgétaire)

Épicerie Participative Insertion :

une aide alimentaire et d'hygiène pour les ménages en situation de précarité ou qui risquent de le devenir

Urgence alimentaire/hygiène :

un soutien de base (alimentation et hygiène) en urgence pour 3 ou 7 jours

(sans condition de ressources)

Accompagnement socio-administratif :

- apporter une aide au remplissage des dossiers (Assurance Maladie, CAF, logement social, handicap, impôts, Assurance Retraite..)

- apporter une aide à la rédaction de courriers en lien avec des démarches socio-administratives

Élection de domicile : mise à disposition d'une adresse administrative aux personnes sans domicile fixe ou stable, pour faire valoir leurs droits civiques et sociaux (selon conditions d'éligibilité)

POINT CONSEIL BUDGET

Proposé par les Conseillères en Économie Sociale et Familiale

Diagnostic budgétaire

Accompagnement budgétaire

Surendettement

Ateliers collectifs

(Voir le dépliant « Point Conseil Budget »)

AIDE AUX DEM@RCHES EN LIGNE

Une aide pour faire vos démarches en ligne et pour consulter les sites socio-administratifs

(Voir le dépliant « Aide aux dém@rches en ligne »)

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Instruction des demandes :

- de **RSA** (pour les ménages sans enfant)
- d'**Aide sociale** (aide-ménagère, placement en établissement, obligation alimentaire)
- d'**APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Instruction des demandes de logements locatifs gérés par la commune

Logement provisoire de secours :

un accompagnement social pour les personnes tricastines victimes de sinistres et relogées en urgence par la ville (7 jours maximum)